

## De la désintégration comme modalité

Luc Lévesque

Numéro 54, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/46737ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

### ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Lévesque, L. (1992). De la désintégration comme modalité. *Inter*, (54), 32–33.

# DE LA DÉSINTÉGRATION COMME MODALITÉ

Luc LÉVESQUE

Après de longues années d'attente et de vives polémiques on s'apprête finalement à agir dans Saint-Roch... au cœur de la partie basse du centre-ville québécois. Quel visage donnera-t-on à ce quartier ; pendant marginal et sans fard des coquetteries touristiques qui caractérisent l'autre versant et les hauteurs de la capitale ? L'enjeu est de taille car il met en cause la trajectoire d'un développement urbain qui sera déterminant pour le devenir du centre-ville. À défaut d'avoir su contrôler les points stratégiques de sa périphérie — depuis longtemps aux mains plus opportunistes des grandes pétrolières — on s'attaque à la zone de confluence haute-ville/basse-ville, sise au pied de la côte d'Abraham.

Ce noyau, progressivement évidé à partir des années 70 à coup d'expropriations successives, n'est plus que l'ombre de lui-même ; un dragon chinois sous l'asphalte du progrès ! C'est de ce *no man's land* urbain, dont Repère nous a fait apprécier toute la richesse virtuelle par son archéologie de l'imaginaire<sup>1</sup>, que naîtra sous peu l'Espace Saint-Roch dans ce qui semble vouloir être une version nordique des Jardins de Babylone... Heureuse continuité, susceptible de combler la vacuité du lieu sans détruire le champ onirique de sa potentialité ; les génies et autres démons qui hantaient la poussière des stationnements se cacheront bientôt dans les buissons !

D'un point de vue plus pragmatique, le geste, au niveau de ses grandes lignes conceptuelles, est tout aussi judicieux :

- la prédominance du vert sur le minéral répond à un besoin fortement ressenti et s'inscrit dans le prolongement de l'expérience d'autodétermination populaire de *Îlot fleurie* ;
- l'exploitation théâtrale de la déclivité du site, s'alliant au projet *Méduse*<sup>2</sup> en tête de proue de la côte d'Abraham, établit une transition intéressante avec la haute-ville ;
- enfin l'implantation même du parc sonne le glas dans ce secteur à toutes les planifications urbanistiques favorisant l'automobile au détriment du milieu de vie.

Somme toute on ne peut qu'encourager un plan de revitalisation ayant pour principales visées la consolidation de la trame urbaine existante, la densification de l'habitat et l'intensification d'une mixité d'usages. Il faut maintenant s'efforcer à réduire au minimum l'écart entre les bonnes intentions et leur concrétisation.

C'est précisément sur ce dernier point, celui de la matérialisation de l'idée, qu'au-delà d'un certain consensus d'ordre général, quelques interroga-

tions majeures demeurent... Dans quel esprit doit-on entreprendre le redéveloppement de cette zone névralgique du centre-ville ? Quelle est la véritable nature de Saint-Roch et des quartiers avoisinants de la basse-ville ? À cet effet, une observation attentive et sans partis pris esthétiques annihile toute tentative d'appréhension stylistique réductrice ou uniformisante... Nous avons affaire à un tissu hétérogène modulé aux rythmes aléatoires de quelques prodigieux accidents historiques (le Mail Saint-Roch, l'autoroute Dufferin...), une structure complexe de pleins et de vides où se juxtaposent sans transition des contrastes saisissants, du vernaculaire débridé d'inventivité à l'éléphantinesque démesure des années 70, de quelques perles patrimoniales aux aléas d'un mercantilisme sauvage, de la jubilation au tragique... ce creuset chthonien forme l'exutoire dionysiaque de la cité ; nécessaire contrepoids à l'emprise régulatrice de la représentation.

Dans un tel contexte, quelle signification assigner à des expressions comme « intégration et harmonisation à l'existant » ? Si, en regard de ce qui se fait dans des villes comme Paris ou Vienne<sup>3</sup>, on peut remettre en cause le recours presque systématique à l'icongénité passéiste dans les secteurs touristiques, il va de soi qu'à Saint-Roch toute interprétation confinée à la nostalgie est hors propos. Les cicatrices sont par trop profondes et généralisées. On ne masque pas de telles marques circonstancielles, le faire serait vain ; il faut les assumer avec toute la charge qu'elles contiennent. Toutes ces plissures peuvent devenir génératrices d'intensité si on procède au détournement de la perception en explorant comme autant de singularités positives les discontinuités accidentelles, assemblages spontanés, agencements hétéroclites et autres traits spécifiques habituellement connotés de façon péjorative. N'en déplaise aux bonzes de la bonne manière et aux canonistes du Beau, nous proposons pour Saint-Roch et sa zone limitrophe : la désintégration architecturale comme modalité d'intégration urbaine !

Comment une ville se targuant de son rayonnement culturel peut-elle continuer à se complaire douillettement dans la reconstitution plus ou moins servile de son patrimoine bâti. Ce retour conformiste au passé dont Québec ne semble pas vouloir se défaire est aussi néfaste que la démagogie progressiste d'influence américaine qui eut cours dans les années 70. La préservation de la mémoire peut aller de pair avec l'actualisation

d'une territorialité exploratoire, comme l'a démontré avec succès le Forum international des jeunes architectes de 1990 qui se tenait en nos murs sous le thème Patrimoine et avant-garde. Québec bénéficie d'un atout majeur dans l'indéniable richesse de son héritage patrimonial ; il ne lui reste plus maintenant qu'à développer une urbanité liée à l'effervescence des milieux qui activent aujourd'hui sa culture !

1 — En référence à l'épisode québécois de la Trilogie des Dragons créé pour la première fois à Québec, en 1985 par Robert LEPAGE et le théâtre Repère.

2 — Regroupement coopératif à vocation culturelle.

3 — On n'a qu'à penser aux interventions de Coop Himmelblau (voir Inter 51, p. 66-67) dans la capitale autrichienne ou à la série des « Grands projets » parisiens.

Photos : Luc LÉVESQUE



